



11^{ème} congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation

Accompagner les entrepreneurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville : une adaptation nécessaire ?

Loréna CLEMENT, Université Paris Nanterre, Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement LAVUE (France).

1. Des financeurs publics orientés sur les entrepreneures des quartiers qui redessinent l'accompagnement

Les politiques publiques actuelles valorisent la femme entrepreneure alors qu'elle était peu prise en compte jusqu'à présent. Ce constat est d'autant plus frappant dans les politiques entrepreneuriales mises en oeuvre dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Celle-ci est une politique publique territorialisée visant à rétablir l'équilibre économique, social et urbain entre les territoires les plus pauvres de France et leurs unités urbaines englobantes par l'octroi de crédits financiers et d'actions spécifiques. Depuis la réforme de la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, la thématique du développement économique est devenue l'un des trois piliers d'intervention dans les QPV. Les politiques de sensibilisation et d'accompagnement à la création et au développement d'activité en constituent l'un des sous-champs. S'adressant à l'ensemble des entrepreneurs vivant ou implantant leur activité en QPV, elles ciblent plus particulièrement les publics définis comme "fragiles" par les acteurs publics. Ils désignent les demandeurs d'emploi, les jeunes et les femmes. Dans ce cadre, les acteurs publics réorientent les financements des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat oeuvrant dans ces territoires en fonction du public visé et touché par ces dernières.

L'article a pour but d'étudier l'adaptation des structures d'accompagnement aux profils des publics définis par les financeurs, et plus particulièrement celui des femmes qui entreprennent. D'une part, il s'agit de voir en quoi le ciblage spécifique sur l'entrepreneure est pertinent en ce qu'il révèle des conceptions, des pratiques et des besoins différents de l'entrepreneur. D'autre part, il s'agit de s'intéresser à la manière dont les acteurs de l'accompagnement à la création et au développement d'activité répondent à cette différence en mettant en place de nouvelles méthodes. Par conséquent, l'article questionne l'accompagnement entrepreneurial à l'aune du genre comme construit social. Il répond aussi au *track 14 "entrepreneurial support lab"* de l'appel à communication.

En outre, il s'inscrit dans un contexte urbain particulier (*track 13 "entrepreneuriat, innovation et territoires"*). Les QPV sont marqués par une précarité économique et sociale importante (CGET, ONPV, 2017). Celle-ci a des conséquences sur le type d'entrepreneuriat existant. En

creux, l'article interroge donc la notion d'intersectionnalité articulant genre, classe sociale et race pour comprendre la diversité des profils des entrepreneures accompagnées en QPV.

2. Une prise en compte récente du genre, du territoire et des méthodes différenciées d'accompagnement à l'entrepreneuriat, mais un oubli des entrepreneurs de banlieue

Si les études en entrepreneuriat se sont longtemps focalisées sur la figure idéalisée de l'entrepreneur schumpétérien (Fayolle, 2003), d'autres approches ont émergé depuis 20 ans. Les recherches s'intéressant à la diversité des profils entrepreneuriaux se sont accrues, renversant l'image dominante de l'homme blanc compétent d'une quarantaine d'années. Elle ont notamment intégré une dimension genrée par l'influence des *gender studies* (Marlow, Martinez, 2018). Le genre est un construit social qui influence l'entrepreneuriat, entendu comme une pratique ancrée dans un monde politique et social contextualisé. Il a des répercussions à la fois sur les activités des entrepreneurs, leurs manières d'agir et leurs conceptions de l'entrepreneuriat.

En outre, les recherches universitaires s'intéressant aux méthodes d'accompagnement à la création et au développement d'activité se sont également multipliées (Chabaud, Messeghem, Sammut, 2010). Elles prennent en compte cette diversité de profils entrepreneuriaux et étudient en quoi les accompagnements s'adaptent à cette pluralité (Verzat, Gaujard, François, 2010). Par exemple, des travaux portant sur l'accompagnement des entrepreneures révèlent des besoins prégnants en termes de compétences comportementales pour favoriser la confiance en soi, une dimension éthique de l'activité économique, ou encore une conception de l'entrepreneuriat comme un projet de vie unique intégrant vie professionnelle et vie familiale (Gherardi, 2015). De plus, ces recherches universitaires remettent en cause l'image de l'entrepreneur qui réussit seul. Les réseaux et les coopérations deviennent un élément déterminant le développement d'une activité économique (Grossetti, Barthes, 2008). Ce rapport au collectif invite les chercheurs à repenser les méthodes d'accompagnement à la faveur des échanges entre pairs, par exemple.

L'article s'inscrit dans ces évolutions épistémologiques en étudiant l'adaptation des méthodes des structures d'accompagnement à la création et au développement d'activité au public des entrepreneures. Pour autant, les recherches territorialisées sur ce sujet sont quasiment

inexistantes. Bien que les travaux d'économie et de sciences de gestion intègrent de plus en plus la dimension spatiale à leurs réflexions, les territoires de banlieue sont encore un angle mort. Un article fait exception à la règle et nous intéresse particulièrement en ce qu'il traite d'un projet d'accompagnement à l'entrepreneuriat de femmes habitant la cité des 4000 à la Courneuve, en Seine-Saint-Denis (Notais, Tixier, 2018). Les auteures y proposent une nouvelle conception de l'entrepreneur à travers une approche genrée et ancrée spatialement. Nous y reviendrons plus en détails dans la confrontation de nos résultats.

En outre, le développement économique et sa question plus spécifique de l'entrepreneuriat sont des thématiques laissées pour compte des autres disciplines universitaires qui s'intéressent aux QPV. Les travaux d'aménagement et d'urbanisme sont centrés sur les enjeux de rénovation urbaine et de participation des habitants. Ceux de sociologie étudient plutôt les enjeux de classe sociale, de politisation, de religion et de violence.

3. Une méthodologie qualitative d'inspiration interdisciplinaire

L'article s'inscrit dans le champ des études urbaines, entendues comme des "connaissances interdisciplinaires appliquées à l'objet qu'est la ville" (Scherrer, 2010). Il interroge la fabrique urbaine en analysant une politique publique territorialisée, à savoir le développement économique dans les QPV. Pour ce faire, il croise des concepts et des méthodes disciplinaires variés qui empruntent autant à la géographie, l'économie et la sociologie.

Les résultats présentés sont issus de deux terrains d'enquête toujours en cours, dans le cadre d'une thèse en aménagement et urbanisme. Le premier terrain étudie une association d'accompagnement à la création et au développement d'activité agissant sur le territoire de l'intercommunalité Plaine Commune en Seine-Saint-Denis. Le second terrain est un dispositif institutionnel regroupant un collectif d'acteurs de l'accompagnement et du financement destiné à sensibiliser et accompagner des entrepreneurs vivant dans l'un des QPV de Nantes Métropole. Il se compose de deux structures d'accompagnement au profil différent : une association historique et nationale d'accompagnement à l'entrepreneuriat d'une part, une coopérative d'activité et d'emploi (CAE) valorisant l'entrepreneuriat collectif d'autre part. Ces deux terrains sont ancrés en QPV et portés politiquement. Ils existent depuis une vingtaine d'années et font actuellement évoluer leurs pratiques d'accompagnement pour répondre aux

injonctions des financeurs qui insistent sur la prise en compte du public "fragile", notamment des femmes.

Les résultats se nourrissent d'observations de terrain et d'entretiens semi-directifs. Les observations de terrain consistent en la participation à des séances d'informations collectives, de formations collectives, de mise en réseau et d'évènements organisés par ou avec les structures étudiées citées ci-dessus. Certains étaient spécifiquement dédiés aux entrepreneures. Ces observations permettent d'appréhender les pédagogies mises en oeuvre et le profil du public présent d'une part, de comparer les discours des entretiens à la réalité du terrain d'autre part.

Concernant les entretiens, ils se composent de temps de discussion avec les acteurs institutionnels de l'accompagnement à la création et au développement d'activité mais aussi de temps de discussion avec les entrepreneurs accompagnés par ces acteurs. Les premiers types d'entretien ont vocation à expliciter les fonctionnements des structures d'accompagnement tandis que les seconds sont des récits de vie retraçant des trajectoires individuelles. Leur confrontation permet de révéler les points communs et les divergences entre les acteurs institutionnels et les entrepreneurs en termes de conception et de réalités vécues concernant l'entrepreneuriat. Les résultats présentés s'appuient sur 12 entretiens réalisés avec les directeurs et les conseillers d'accompagnement des trois structures de terrain et de 14 entretiens réalisés avec les entrepreneurs accompagnés par l'une de ces structures. Sur les 14 entrepreneurs enquêtés, 10 sont des femmes. Si la grille d'entretien n'abordait pas directement la question du genre pour ne pas biaiser les propos de l'enquêté, cette dimension apparaît explicitement dans les réponses.

4. Un rapport genré à l'entrepreneuriat pris en compte récemment dans les méthodes d'accompagnement

Deux constats ressortent : un rapport différencié à l'entrepreneuriat selon le genre et une adaptation à cette différence par les structures d'accompagnement. Concernant le premier point, il est d'abord visible par la conception de l'entrepreneuriat qu'ont les entrepreneures. Celui-ci est défini comme un projet de vie avant d'être un projet économique. L'objectif de la création d'activité n'est pas tant l'argent que la mise en oeuvre d'un projet personnel, même si

des nécessités économiques poussent généralement ces femmes à entreprendre. La capacité de mener un projet les valorise personnellement et accroît leur sentiment de pouvoir. C'est l'occasion pour elles d'offrir un modèle d'exemplarité à leurs enfants. Cette articulation entre projet professionnel et vie familiale leur tient à coeur. La liberté de gérer son temps apparaît comme un avantage par rapport à l'emploi salarié. Elle leur fournit la possibilité de s'occuper de leur foyer. C'est l'une de leurs principales motivations à entreprendre.

Le type d'activité économique créé par les entrepreneures est aussi influencé par le genre. Les enquêtées travaillent surtout dans les secteurs culinaire, du bien-être (cosmétique, thérapeutique), de la mode et du *design*. Leurs entreprises relèvent de la TPE. Elles n'emploient quasiment toutes qu'elles-mêmes. D'ailleurs, la majorité est immatriculée sous le régime du microentrepreneuriat. Les entrepreneures veulent prendre le temps de sécuriser leur activité en y allant "petit à petit". Elles projettent de se développer sur le temps long.

Enfin, leurs relations à l'accompagnement sont également genrées. Les entrepreneures rencontrées insistent presque toutes sur la nécessité à être conseillées. Elles n'imagineraient pas créer sans être accompagnées. Leurs besoins concernent une montée en compétence en matière de gestion et d'administration d'entreprise, mais surtout une appropriation d'un savoir-être. Le manque de légitimité à entreprendre transpire des entretiens. Les porteuses de projet enquêtées, parfois même les entrepreneures lancées depuis plusieurs années, évoquent un manque de confiance tout en se présentant comme des femmes déterminées.

Forts de ces constats, les acteurs de l'accompagnement s'adaptent. Cette prise en compte d'un accompagnement différencié est récente. Elle dépend de l'injonction nouvelle des financeurs publics à accompagner le public féminin dans une situation socio-économique souvent fragile d'une part, et de l'augmentation du nombre de femmes qui prennent rendez-vous avec les conseillers des structures d'accompagnement étudiées d'autre part. Leur public se féminise donc à l'initiative individuelle des entrepreneures et à l'initiative des pouvoirs publics, les deux s'articulant.

Dans ce contexte, les trois structures étudiées font évoluer leurs pratiques d'accompagnement de deux façons. La première consiste à organiser des temps spécifiquement dédiés aux entrepreneures. Depuis 2016, le dispositif nantais met en oeuvre chaque année une journée de l'entrepreneuriat féminin consacrée aux problématiques que les entrepreneures rencontrent. L'association de Plaine Commune a quant à elle organisé une session de trois soirées

d'échanges entre entrepreneures pour la première fois en novembre et décembre 2018. La deuxième méthode consiste à mettre en place des formations mixtes centrés sur des enjeux intéressant particulièrement les entrepreneures : ateliers de confiance en soi, découverte du marketing émotionnelle, rencontres d'entreprises du secteur de la cosmétique.

5. Discussion : l'entrepreneuriat, une pratique sociale reproduisant les inégalités de genre ?

Les résultats présentés montrent l'importance du genre pour comprendre les réalités entrepreneuriales qui sont ancrées socialement. Dans le cas des entrepreneures en QPV, le genre détermine souvent le type et la taille d'activité. Il détermine également les pratiques des entrepreneures qui cherchent à concilier au maximum vie familiale et vie professionnelle. Les résultats de l'article corroborent ceux de la littérature scientifique ayant étudié des entrepreneures ne vivant pas en QPV (Lebègue, 2015). Ils révèlent des spécificités de genre, aussi bien au niveau du savoir-être que que des conceptions de l'entrepreneuriat.

Par conséquent, la dimension genrée est de plus en plus prise en compte dans les méthodes d'accompagnement à la création et au développement d'activité. Les structures étudiées s'emparent du sujet. Toutefois, des divergences ressortent concernant la place qui lui est accordée. Pour la CAE nantaise, la majorité des entrepreneurs accompagnés dans le cadre du dispositif sont des femmes. Le fonctionnement structurellement collectif d'une CAE et son objectif général de sécurisation des parcours entrepreneuriaux par la possibilité de tester concrètement l'activité semblent particulièrement adaptés aux besoins des entrepreneures. Les conseillères en ont donc fait l'un de leurs chevaux de bataille.

A contrario, les deux autres structures d'accompagnement étudiées prennent en compte de manière variable les spécificités des entrepreneures. La structure traditionnelle de Nantes reçoit majoritairement un public d'hommes. La minorité des femmes accompagnées se positionnent plutôt dans une logique de développement de l'activité et possèdent une certaine assurance. De fait, la structure n'a pas fait évoluer ses pratiques d'accompagnement. L'association dyonisienne s'inscrit quant à elle dans l'entre-deux. Si elle n'a pas fait évoluer de manière globale ses méthodes d'accompagnement, elle a toutefois créé des temps dédiés aux besoins des entrepreneures qui s'articulent à un accompagnement général moins différencié.

Cette démarche plaît à certaines enquêtées qui récusent le caractère communautaire de réseaux réservés strictement aux entrepreneures.

Finalement, la différenciation de l'accompagnement selon le genre ouvre le débat de la reproduction sociale des inégalités par l'entrepreneuriat. Il s'intègre aux controverses générales portant sur les approches féministes entrepreneuriales (Marlow, Martinez, 2018). En s'adaptant aux besoins spécifiques des entrepreneures, les structures d'accompagnement ne légitiment-elles pas dans une certaine mesure les inégalités existant entre hommes et femmes ? L'accompagnement différencié viserait à intégrer les entrepreneures au modèle entrepreneurial patriarcal dominant en leur donnant confiance pour qu'elles entreprennent "comme les hommes" et en leur permettant de concilier leur activité professionnelle aux contraintes du statut de parent qui pèse essentiellement sur les femmes.

A l'inverse, l'adaptation de l'accompagnement aux besoins des entrepreneures s'interprète aussi comme un moyen de réduire les inégalités de genre et de redonner du pouvoir aux femmes en les valorisant psychologiquement et socialement, en favorisant leur indépendance économique, voire en leur proposant des temps d'entre-soi dans une perspective féministe.

6. Une recherche encore en cours et la notion d'intersectionnalité à intégrer

L'article étudie le rôle du genre en entrepreneuriat. Ce rôle est à situer dans un contexte plus large qui intègre les questions de classe et de race dans une perspective intersectionnelle. Les enquêtées de la recherche sont des femmes, mais aussi des personnes désignées comme "fragiles" par les acteurs publics, vivant dans des quartiers marqués par la pauvreté. La dimension socio-économique est un élément à articuler au genre pour comprendre les pratiques entrepreneuriales de ces entrepreneures. Par exemple, une grande majorité des entrepreneurs de QPV tout genre confondu ont des difficultés à financer leurs projets. De fait, ceux-ci sont de taille, de nature et de rémunération modestes faute d'investissements au départ. Genre et classe se combinent pour expliquer la petitesse des entreprises des entrepreneures.

En plus de la dimension sociale, la dimension ethnique entre en jeu (Pécoud, 2012). La population immigrée concerne 30% de la population totale des QPV en 2015, contre 15,8%

dans les unités urbaines englobantes. Les personnes nées en France descendant d'immigrés y représentent 29,4% contre 12,4% dans les unités urbaines englobantes (CGET, ONPV, 2016). La totalité des entrepreneurs enquêtés sont immigrés ou descendants d'immigrés de première génération. Ce constat a des répercussions sur les types d'activité (traiteur exotique, fabrication et vente de vêtements ethniques et de cosmétiques pour peaux noires et métisses) d'une part, et leur ancrage géographique d'autre part. Les entrepreneurs enquêtés projettent très souvent de se développer à l'étranger et s'encastrent dans des réseaux communautaires.

Ainsi, l'article ne prend en compte qu'une seule des dimensions qui expliquent les conceptions et les pratiques entrepreneuriales des entrepreneures des QPV. Des études complémentaires analysant les effets de classe et d'origine dans une perspective intersectionnelle seraient intéressantes à mener.

En outre, la dimension genrée n'affecte pas les entrepreneures de manière uniforme. Il existe une diversité de profils d'entrepreneures des QPV qu'il conviendrait également de mettre en lumière. Par exemple, certaines entrepreneures enquêtées ont une forte confiance en elles et appréhendent leur entreprise dans une logique de développement économique lucratif. Le propos gagnerait en nuances en établissant une typologie des entrepreneures selon leur rapport genré à l'entrepreneuriat. Dans le même esprit, une typologie du profil des conseillers selon leur rapport à un accompagnement différencié serait tout aussi pertinent.

La recherche est encore en cours et se situe dans une deuxième année de thèse . Elle n'est donc pas aboutie. Si le nombre d'entretiens réalisés avec des acteurs institutionnels de fonction et d'échelle variées est conséquent (une cinquantaine), les entretiens (une quinzaine) avec les entrepreneurs accompagnés sont en train d'être menés. Il s'agira aussi de suivre l'évolution des activités de ces entrepreneurs dans la durée en les rencontrant plusieurs fois. Ainsi, cet article s'inscrit plus dans un processus réflexif visant à proposer des pistes d'analyse que des résultats définitifs.

7. Références bibliographiques

Chabaud, D, Messeghem, K, Sammut, S, (2010). L'accompagnement entrepreneurial ou l'émergence d'un nouveau champ de recherche, *Gestion*, 15-24.

Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, Observatoire Nationale de la Politique de la Ville, (2017). *Observatoire National de la Politique de la Ville, Rapport annuel 2016*, 152p.

CGET, ONPV, (2016). *Observatoire national de la politique de la ville, Rapport annuel 2015*, 38p.

Fayolle, A, (2003). *Le métier de créateur d'entreprise*, Editions d'Organisation, 233p.

Gherardi, S, (2015). Authoring the female entrepreneur while talking the discourse of work family life balance, *International Small Business Journal*, 649-666.

Grossetti, M, Barthe, J-F, (2008). Dynamique des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises, *Revue française de sociologie*, 585-612.

Lebègue, T, (2015). L'accompagnement institutionnel des femmes entrepreneures, quel modèle d'accompagnement pour les femmes créatrices de très petites entreprises, *Revue de l'Entrepreneuriat*, 109-130.

Marlow, S, Martinez Dy, A, (2018). Annual review article : Is it time to rethink the gender agenda in entrepreneurship research ?, *International Small Business Journal*, 3-22.

Ministère de l'Égalité des territoires et du logement, (2014). *Loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine*, 27p.

Notais, A, Tixier, J, (2018). Entrepreneuriat et innovation au cœur d'un territoire : le cas des femmes entrepreneures sociales des quartiers, *Innovations*, 11-37.

Pécoud, A, (2012). Immigration, entrepreneuriat et ethnicité, *Métropoles*, 25p.

Scherrer, F, (2010). Le contrepoint des études urbaines et de l'urbanisme : ou comment se détacher de l'évidence de leur utilité sociale, *Tracés. Revue de Sciences humaines*.

Verzat, C, Gaujard, C, François, V, (2010). *Accompagner des futurs entrepreneurs en fonction de leurs besoins à chaque âge de vie*, incubateur GENI, 17p.